

Asnières-sur-Oise ; Berny-Rivière et Vic-sur-Aisne, Mesnil, Moirlains et Berny-en-Santerre ; Pont-Querrieux, Vaux-sur-Somme, etc.

A la suite de la transcription ou de l'analyse des principales chartes relatives à ces propriétés de l'abbaye de Saint-Vaast, M. Ricouard en a tenté l'explication et l'identification au point de vue des noms des lieux. Si parfois, comme lorsqu'il s'agit de Saint-Vaast-de-Longmont, il a été heureux, il est d'autres localités où M. de Marsy démontre que les identifications du savant artésien ne sont pas admissibles. Tel est surtout le but de l'étude de M. de Marsy qu'il est par suite impossible d'exposer dans ses détails.

Pour s'excuser de l'aridité de ce travail, M. de Marsy demanda à la Société la permission de donner lecture de deux lettres écrites de Compiègne, en juillet 1763, à la comtesse de Civrac, par deux des filles de Louis XV et dont nous extrayons les passages suivants :

« L'air du charmant Compiègne, que j'aime à la folie, écrit Mme Adélaïde, quoique un peu moins cette année que les autres, y ayant un temps affreux, me réussit très bien, j'y mange à crever et y dors à merveille, malgré le bruit qu'on y fait. (Il y avait alors un camp).

« Nous avons été hier à Guiscard, qui m'a paru beau, mais triste, sans aucune vue ; en récompense, j'y ai trouvé un curé charmant, avec lequel Mme de Villequier n'est pas mal..

« Adieu, Bisi, je m'en vais au salut à Royallieu. » L'abbesse de Royallieu était alors, on se le rappelle, Mme de Soulanges, ancienne religieuse de Fontevault, abbaye où avaient été élevées les filles de Louis XV.

Quant à Mme Victoire, elle se trouvait malade et attribuait la continuation du fâcheux état de sa santé à l'humidité excessive qui régnait à ce moment à Compiègne.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : le compte-rendu des travaux de